

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 2 FEVRIER , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Gérard SONGY

Date de convocation du Conseil communautaire : 25 janvier 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX pouvoir à Gérard SONGY, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelynne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoit SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
 - MACAU : Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Pascal GALLEGO, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absentes, excusées : Fabienne OUVRARD, Chrystel COLMONT-DIGNEAU

Concerne : 2012-0202-02 Mise en place d'un Comité de Pilotage « Réseaux » - Décision

Actuellement il existe trois syndicats sur le territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire en charge du service eau et assainissement, les communes concernées leur ayant délégué cette compétence, ainsi qu'une commune « isolée », Le Pian Médoc.

La réflexion sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a amené les élus communautaires à s'interroger sur la pertinence de ce maillage territorial et sur les possibilités d'évolution de cette organisation à l'échelle communautaire. Il a donc été envisagé l'hypothèse d'un transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes sachant que cette évolution institutionnelle doit être également l'occasion de rechercher une optimisation du service (qualité /coût) pour les usagers.

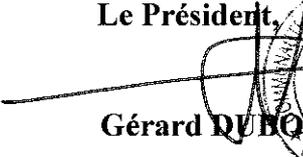
Il vous est donc proposé la création d'un comité de pilotage pour suivre le transfert de compétences Eau et Assainissement. Il sera animé par Guy GUINARD, en tant que Chef de projet et composé de Dominique SAINT-MARTIN, Christian VELLA et Jean RENOUD.

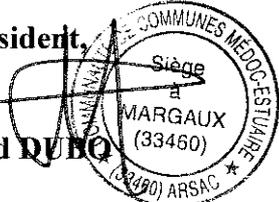
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **décide** de créer un comité de pilotage pour suivre le transfert de compétences Eau et Assainissement qui sera animé par Guy GUINARD, en tant que Chef de projet et composé de Dominique SAINT-MARTIN, Christian VELLA et Jean RENOUD.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 6 février 2012

Le Président,

Gérard DUBOIS



Acte à classer

DL2012-0202-02

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2012-02-09T15-04-16.00 (MI48637107)

Identifiant unique de l'acte : 033-248301447-20120206-DL2012-0202-02-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Mise en place d'un comité de pilotage "Réseaux"
- Décision

Date de décision : 09/02/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 02.PDF

Préparé	Le 09/02/12 à 15:04	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Transmis	Le 09/02/12 à 15:04	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Accusé de réception	Le 09/02/12 à 15:14	